

PRÉSENCE JUIVE

Engagement social

« Être québécois, c'est participer activement et pleinement à la vie de la collectivité »

Victor Goldbloom est un médecin devenu ministre et... commissaire

Victor Goldbloom s'oppose à l'isolement. Son engagement constant en politique et dans les milieux communautaires le démontre. Durant sa faste carrière, il a consacré ses efforts à bâtir des ponts entre majorité et minorités, qu'elle fussent religieuses, linguistiques ou culturelles. Et, à 86 ans, il poursuit le travail.

ÉTIENNE PLAMONDON ÉMOND

« Pour moi, être québécois, c'est non seulement être accepté, c'est aussi participer activement et pleinement à la vie de la collectivité », considère Victor Goldbloom, qui, malgré sa modestie humaniste légendaire, n'a surtout pas à rougir de son engagement social.

Député provincial de 1966 à 1979, ministre des Affaires municipales et de l'Environnement de 1973 à 1976, président du Conseil canadien des chrétiens et des juifs de 1979 à 1987, président du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de 1987 à 1990 et Commissaire aux langues officielles de 1991 à 1999, l'homme a rempli plusieurs fonctions exigeantes et n'a jamais cessé de s'engager. Le Québec Community Groups Network (QCGN) a d'ailleurs baptisé, l'année dernière, un nouveau prix à son nom et à celui de son épouse. Cette distinction, qui sera remise annuellement, récompense une personne qui a contribué à la compréhension des collectivités d'expression anglaise du Québec ou qui a permis d'entretenir des liens entre les Québécois de toutes origines.

« Il y a, dans chaque collectivité, des groupes minoritaires qui ont des raisons religieuses ou autres de vouloir vivre un certain isolement, une certaine fermeture de leur col-

lectivité par rapport à celle qui les entoure, constate M. Goldbloom. Ce n'est certainement pas ma philosophie, ce n'est pas ma façon de m'identifier, de pratiquer la religion et de participer à la société. »

« Trait d'union »

Victor Goldbloom est rapidement devenu un « trait d'union » entre les différents groupes culturels et religieux du Québec. Né dans une famille anglophone, il commence à apprendre le français dès ses quatre ans. Il poursuit ses études de médecine à l'Université McGill à une époque où la discrimination exige que les Juifs réussissent l'examen d'entrée avec une note de 75 %... alors qu'une note de seulement 60 % est requise pour les autres étudiants.

Elu à l'Assemblée nationale sous la bannière libérale en 1966, il souligne qu'à l'époque il était « un peu exceptionnel ». « Les anglophones capables de fonctionner efficacement en français n'étaient pas nombreux », précise M. Goldbloom. Première personne d'origine juive à accéder au conseil des ministres, il devient rapidement un interlocuteur précieux pour les communautés anglophones et juives de la province qui se tournent vers lui. Ce rôle l'incitera à s'investir plus intensément dans le milieu communautaire après avoir quitté la vie politique.

Aujourd'hui, il se réjouit de constater que les préjugés ou la



Victor Goldbloom

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

discrimination se font de plus en plus rares et que l'intégration des groupes minoritaires s'est améliorée.

Il admet, tout de même, qu'une frange de la communauté juive persiste à s'ostraciser. « J'essaie de bâtir des ponts avec eux également », explique M. Goldbloom, qui se dit emblématique, au passage, que la représentation médiatique de sa communauté se concentre trop souvent sur ce groupuscule. « C'est facile, on regarde cette image, on sait qu'il s'agit de la

communauté juive. Mais les ultraorthodoxes ne représentent que 12 % de la communauté. »

Autant il est allé à la rencontre des minorités franco-canadiennes ou anglo-québécoises durant son mandat de Commissaire aux langues officielles, autant il va maintenant à la rencontre de la majorité culturelle du Québec pour démystifier sa communauté. A l'extérieur de Montréal, il a raconté l'histoire juive du Québec, vieille de 250 ans, et a expliqué la diversité présente au sein même de ce grou-

pe. « Une chose m'a profondément touché, confie M. Goldbloom. A la fin de mes présentations et des périodes de questions, des gens m'ont fait l'honneur de me dire: "Mais vous êtes des Québécois comme nous". »

Une commission Bouchard-Taylor constructive

Victor Goldbloom était président du Congrès juif québécois lorsque s'est mise en branle la commission Bouchard-Taylor, après la tourmente dans le dossier des accommodements raisonnables. Inquiet au départ, il a guetté le déroulement des travaux de très près.

« Les séances à micro ouvert ont permis à des gens d'exprimer des idées plutôt radicales et un certain manque de considération pour des gens qui n'étaient pas comme eux-mêmes », se désole M. Goldbloom. Tout de même, les conclusions des travaux lui sont apparues « constructives ».

« Lorsque nous [le Congrès juif québécois] nous sommes présentés devant les commissaires, nous avons insisté [...] d'abord sur un principe de la tradition juive [...]. C'est que la loi du pays, c'est la loi. Et nous tenons à ce principe et à son respect. Nous avons aussi reconnu que la majorité a ses droits. Et elle a notamment le droit au non-chamardement de ce qu'elle a », soutient l'ancien député.

Dialogue interconfessionnel

Tisser des liens entre les différents groupes culturels et linguistiques, mais aussi religieux. Victor Goldbloom accorde beaucoup d'importance au dialogue interconfessionnel. D'ailleurs, il participera demain,

à Toronto, à une rencontre avec des représentants de la United Church of Canada et de la Ahmadiyya Muslim Jama'at.

« C'est après la guerre, au fur et à mesure que le monde prenait connaissance de l'Holocauste, [alors qu'on] se rendait compte des barrières qui avaient existé avant la guerre, que la volonté de se parler s'est manifestée. »

Victor Goldbloom se souvient qu'au début « il avait une hésitation à mettre les pieds dans un lieu de culte qui n'était pas le sien ». Membre fondateur de la Fondation Paul-Émile-Léger, M. Goldbloom réitère son admiration pour cet homme de l'Eglise catholique qui fut, à ses yeux, un pionnier dans l'établissement des relations interconfessionnelles, qui portent aujourd'hui leurs fruits. « On peut approfondir le dialogue avec un enrichissement mutuel qui est tout à fait extraordinaire. C'est pour moi une bénédiction d'avoir pu vivre assez longtemps pour voir cette évolution et pour avoir pu y contribuer un peu », déclare-t-il, toujours avec humilité.

Il admet, par contre, que les relations interconfessionnelles se cantonnent encore essentiellement à des relations bilatérales. « L'histoire des relations entre le judaïsme et le christianisme, c'est spécifique à ces deux religions. De même avec les musulmans, et les relations entre musulmans et chrétiens sont spécifiques. Et peut-être que le jour arrivera où nous sentirons que nous aurons épuisé l'ordre du jour bilatéral de ces relations. Mais ce n'est pas pour demain matin. »

Le Devoir

Témoignage

L'homme venu de Bagdad

« Je suis heureux d'avoir vécu des moments historiques »

J'avais du mal à trouver du travail à mon arrivée à Montréal en 1954. Mon ami d'études à la Sorbonne, Pierre de Grandpré, m'a recommandé de frapper à la porte du *Devoir*, dont il était le correspondant parisien. Gérard Filion m'a aimablement reçu.

NAÏM KATTAN

Le *Devoir* affrontait en 1954 des difficultés financières et il ne pouvait être question d'embauche. J'ai frappé à d'autres portes, dont celle du Congrès juif canadien. Son directeur, Saul Hayes, était intéressé, voulait bien m'aider mais n'avait rien à m'offrir. J'ai insisté: « Vous représentez la communauté juive dans une ville à majorité francophone et vous ne publiez rien en français. »

Le roman *Aaron*, d'Yves Thériault, dont l'action se déroule dans le milieu juif, venait de paraître. J'avais proposé un article au Congrès juif. Je devais le rédiger en anglais pour son *Bulletin*. Gilles Marcotte, critique au *Devoir*, terminait son article sur ce roman par ces mots: « On voudrait bien savoir ce que penserait un Juif de ce livre. » Je lui ai envoyé mon article. Quelle fut ma surprise de le voir traduit et publié la semaine suivante dans ce journal! M'appuyant sur cet intérêt, j'ai proposé à Saul Hayes de publier un bulletin du Cercle juif qui existait depuis quelques mois sous l'égide du Congrès juif. D'accord, dit-il. Un premier emploi.

Une longue amitié

Dès sa parution, le *Bulletin du Cercle juif* suscita un grand intérêt. Entre autres, un article élogieux d'André Laurendeau dans *Le Devoir*. Rédacteur en chef du quotidien, il animait une émission hebdomadaire à la télévision: *Pays et merveilles*, où un invité, dépliant des photos, décrivait une ville. Il me proposa d'évoquer ma ville natale, Bagdad. Ce fut

l'amorce d'une longue amitié. La communauté juive de Bagdad, sans détenir un pouvoir politique, a réussi à conserver sa culture, ses traditions et sa religion pendant vingt-cinq siècles. Cela le fascinait. Ce fut ultérieurement mon interrogation dans plusieurs de mes essais, romans et nouvelles. Je n'ai pas encore trouvé la réponse.

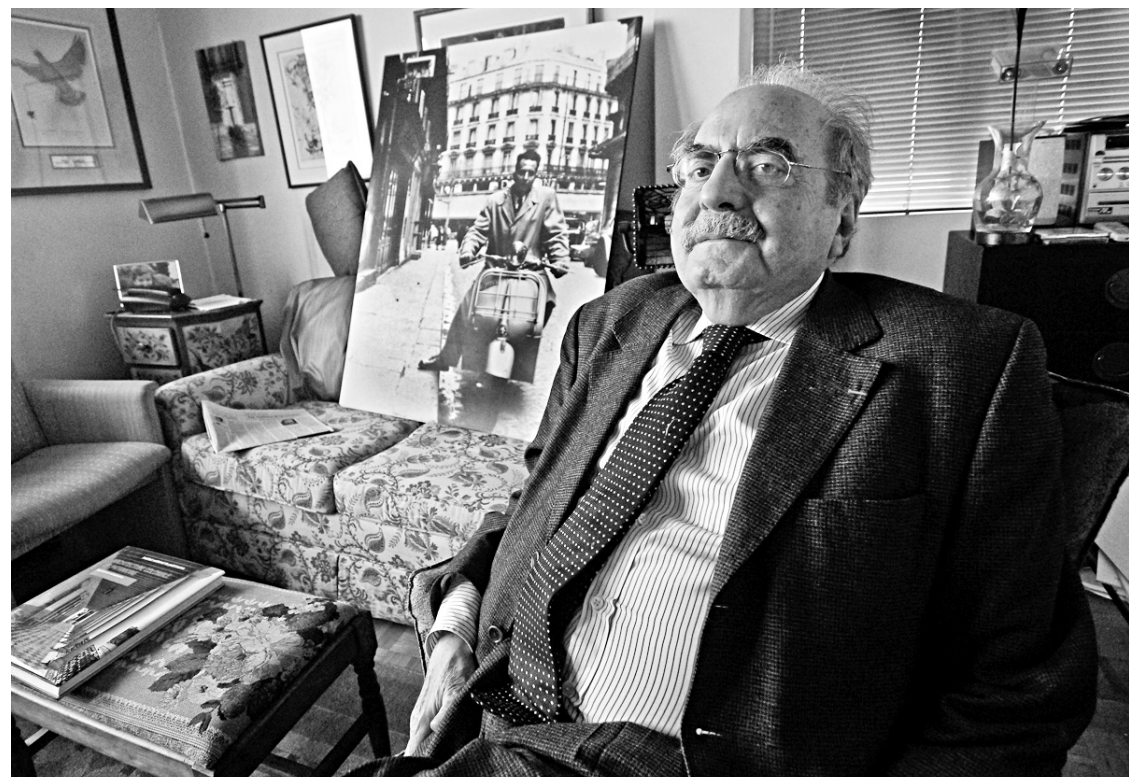
Nous avions pris l'habitude, André Laurendeau et moi, de nous revoir à déjeuner, et, lors de l'un de ces repas, je lui ai posé la question: « Comment se fait-il que *Le Devoir* ne consacre aucun article aux littératures américaine et canadienne-anglaise? » « Cela vous intéresse? Vous êtes notre chroniqueur. » Je le suis encore, sans me limiter à ces littératures.

Dans le *Bulletin du Cercle juif*, je tentais de rendre compte des manifestations culturelles juives et canadiennes-françaises. C'était la seule publication non catholique de langue française au Canada. Une fois par mois, le Cercle invitait des personnalités catholiques ou juives à faire des conférences devant un public mélangé où les échanges se multipliaient: René Lévesque, Gérard Pelletier, Robert Elie, Alice Parizeau, le père Bernard Mailhot, le père Arès, ainsi qu'Elie Wiesel, André Chouraqui, Claude Vigée, Serge Doubrovski. Une longue liste.

Du Bulletin aux Cahiers

Dans le *Bulletin*, je publiais des articles sur les romans, les essais, les poèmes des écrivains canadiens-français et juifs, ainsi que des comptes rendus des pièces de théâtre jouées à Montréal. Des écrivains réagissaient. Une abondante correspondance. J'ai tenté d'amplifier la présence du *Bulletin* en publiant, sous forme de livres, *Les Cahiers du Cercle juif*. Deux titres sont parus aux Editions du Jour.

Engagé par le Conseil des arts du Canada, j'ai quitté le Congrès juif. Le *Bulletin* avait rempli son emploi. A sa première parution, les



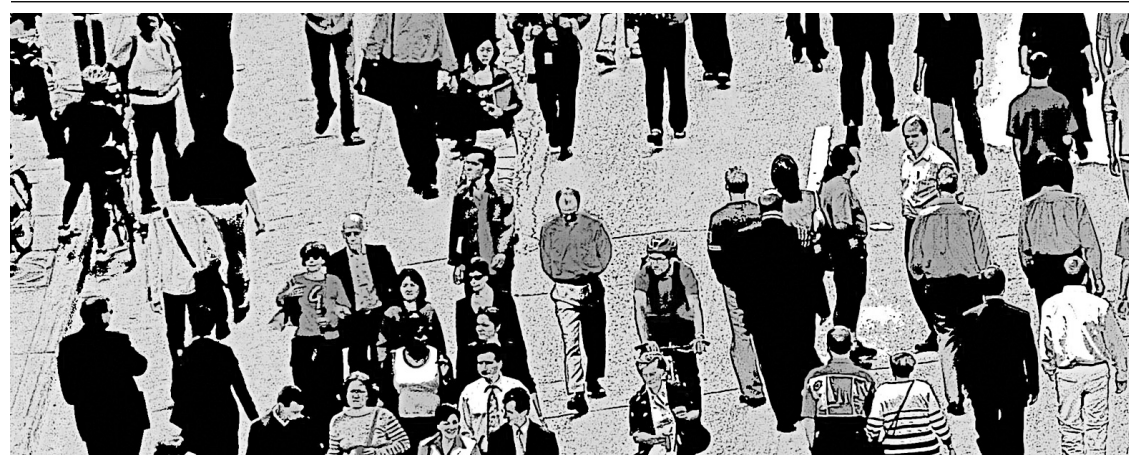
JEAN-FRANÇOIS NADEAU LE DEVOIR

Naïm Kattan chez lui, devant une photo du temps où il se promenait en vespa à Paris.

Juifs francophones étaient peu nombreux. À partir des années 1960, les Juifs marocains, de langue française, ont modifié les structures de la communauté. Sépharades, ils ont fondé une association, une école (Maïmonide), des synagogues. La *Voix sépharade* est un magazine qui a sa place. J'en suis l'un des collaborateurs. La Quinzaine sépharade illustre la francophonie

d'une partie importante des Juifs de Montréal. Je suis heureux d'avoir vécu des moments historiques et tout aussi heureux de constater la marche du temps.

Naïm Kattan est écrivain et poursuit depuis 50 ans une collaboration avec le cahier Livres du Devoir



QUÉBEC
PRÉSENCE JUIVE
CE CAHIER SPÉCIAL
EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR
Responsable NORMAND THÉRIAULT
ntheriault@ledevoir.ca
2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.
Tél.: (514) 985-3333 redaction@ledevoir.com
FAIS CE QUE DOIS

PRÉSENCE JUIVE

Congrès juif québécois

« Nous appuyons tout à fait l'idée d'une société laïque québécoise »

Le CJQ veut mieux faire connaître la réalité juive et contribuer aux débats de société

Le Congrès juif canadien a plus de 90 ans. C'est à Montréal qu'a eu lieu, en 1919, la première assemblée plénière de cette organisation, qui agit comme porte-parole de la communauté juive du pays. Son aile québécoise a pris l'an dernier le nom de Congrès juif québécois (CJQ). Entretien avec le président du CJQ, M^e Adam Atlas.

BRIGITTE SAINT-PIERRE

« La réalité de la communauté juive québécoise d'aujourd'hui, c'est qu'elle est très intégrée dans la société québécoise, affirme M^e Adam Atlas, président du Congrès juif québécois, une division du Congrès juif canadien. Elle est beaucoup plus francophone et bilingue qu'elle l'a été dans le passé. Et c'est une communauté qui se voit comme québécoise à part entière et qui veut être présente pour les débats de société. »

Le Congrès juif québécois cherche à mieux faire connaître la réalité juive. M^e Atlas estime qu'il y a, au sein de la population québécoise, une certaine méconnaissance de ce qu'est un Juif. Il fait valoir que les images de Juifs dans les journaux représentent « presque exclusivement » des membres de la minorité ultraorthodoxe. « Il y a une certaine ignorance et nous faisons notre part pour éliminer cette ignorance-là, c'est-à-dire aller en région, rencontrer des gens à l'extérieur de Montréal pour leur expliquer qui nous sommes. » En 2008, des représentants de la section québécoise du Congrès juif canadien sont par exemple allés au Musée des religions du monde, à Nicolet, pour partager un séder, un repas de la Pâque juive.

M^e Atlas indique que la communauté juive québécoise compte quelque 96 000 personnes, qui habitent surtout dans la région de Montréal. Il mentionne qu'environ un tiers des membres de la communauté sont francophones.

Débat sur la laïcité

Le président du CJQ estime que la communauté juive, implantée au Québec depuis 250

ans tout en étant une minorité, peut faire une contribution importante au débat autour de la laïcité et des accommodements raisonnables. « Évidemment, on ne veut pas que le débat se centre uniquement sur certains groupes minoritaires, que ce soit les Juifs ou les musulmans, mais qu'il s'élargisse. » M^e Atlas fait valoir que ce débat concerne toute la société, y compris la population majoritaire.

« Nous appuyons tout à fait l'idée d'une société laïque québécoise, tout en respectant les longues traditions de tous les groupes religieux et culturels qui existent depuis des centaines d'années ici au Québec, que ce soit les catholiques, les Juifs ou d'autres », dit le président du CJQ.

M^e Atlas souligne que la communauté juive n'est pas monolithique. « Il y a des Juifs très séculaires et il y a des Juifs très religieux, très pratiquants. Alors, il y a tout un arc-en-ciel, si vous voulez, de positions, même au sein de notre communauté, sur cette question-là. » Le président du CJQ indique qu'il existe un certain consensus au sein de la communauté juive « sur le droit de maintenir sa religion » et d'avoir accès « à une éducation dans les bases de sa religion ». Il indique que les avis sont toutefois partagés sur certaines questions, par exemple sur celle de l'opportunité de garder un crucifix à l'Assemblée nationale. « Il y a ceux dans notre communauté qui sont pour et d'autres qui sont contre. »

M^e Atlas croit que l'identité et la laïcité devraient être dissociées. Selon lui, l'identité nationale est une chose et la religion en est une autre. « On ne devrait pas être moins juif pour être plus québécois. »

Le président du CJQ estime



Adam Atlas, président du Congrès juif québécois

SOURCE CONGRÈS JUIF QUÉBÉCOIS

que, dans les médias, il a été beaucoup question de la communauté juive et de la minorité hassidique. Il estime que la communauté a fait l'objet d'une attention « exagérée ». « On parle plus [des élèves dans les écoles juives] qu'on parle des milliers d'élèves québécois qui sont en train de décrocher, qui ont un taux de décrochage très élevé », déplore-t-il.

Le président du CJQ qualifie de constructifs les changements proposés par le ministre de l'Éducation du Québec en ce qui concerne les moments où il est permis d'enseigner. En dépit de ces changements, deux des écoles juives ne souhaiteraient pas se conformer au régime pédagogique québécois. Interrogé à ce sujet, M^e Atlas affirme que la position du CJQ a

toujours été la même, à savoir que « les écoles doivent respecter la loi ».

Actions et relations

M^e Atlas indique par ailleurs que le CJQ cherche à faciliter le dialogue entre la communauté juive et « les instances gouvernementales, médiatiques et sociales ». Le CJQ organise également différentes activités. Récemment, il a participé à la conception et à la réalisation de l'exposition *Juifs et Haïtiens, une histoire oubliée*. M^e Atlas mentionne que certains diplomates haïtiens ont pu sauver des Juifs de l'Holocauste et qu'il existe des similitudes entre l'histoire du peuple haïtien et celle du peuple juif. Dans la description de l'exposition, on pouvait lire que « Juifs et Haï-

tiens partagent un même destin: celui de résister pour exister ».

« Le Congrès juif québécois n'est pas seulement une organisation qui représente la communauté juive, c'est aussi une organisation qui agit dans les dossiers des droits de l'homme », indique par ailleurs le président. M^e Atlas mentionne que le CJQ appuie la communauté gaie dans sa lutte contre l'homophobie. « Aussi, nous sommes très proches de la communauté rwandaise, en particulier pour les commémorations du génocide rwandais », dit-il, ajoutant que le CJQ est également très actif pour aider les gens du Darfour. Des représentants du Congrès juif québécois participent de plus à diverses activités interculturelles.

M^e Atlas estime que, sur le plan personnel, dans la vie quo-

tidienne, il est très agréable de vivre au Québec et que les relations entre la communauté juive et la majorité québécoise francophone sont bonnes. « Mais, à certains moments, en particulier quand ça se réchauffe au Moyen-Orient, la communauté ici ressent un peu des sentiments négatifs de leurs concitoyens québécois. »

Le président du CJQ mentionne par ailleurs que les jeunes Québécois semblent être très ouverts par rapport aux minorités. « Cette ouverture-là, nous la voyons comme un aspect très positif et ça nous donne beaucoup d'optimisme quant à la continuation de l'intégration des Juifs dans la société québécoise », dit-il.

Collaboratrice du Devoir

Les sépharades

Ils forment l'autre communauté

Le festival Sefarad a lieu chaque année en juin

Ils sont issus d'un contexte arabophone, quand l'autre grand courant du judaïsme, les ashkénazes, vient d'un milieu germanophone, voire slavophone. Ils se sont constitués sur la péninsule Ibérique avant d'être dispersés en 1492 dans tout le bassin méditerranéen, jusqu'à l'Empire ottoman et en Bulgarie et même en Irak, au Yémen ou encore en Iran, ainsi qu'en Hollande et en Angleterre. Leur arrivée à Montréal date de la fin du XVIII^e siècle, et depuis ils n'ont de cesse de faire vivre leur identité et leurs traditions particulières, tout en se définissant avant tout comme des citoyens québécois et canadiens.

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN

« Notre différence avec les ashkénazes? C'est la même que celle qui peut y avoir entre un Anglo-Saxon et un Latin, estime David Bensoussan, président de la Communauté sépharade unifiée du Québec. C'est une histoire de milieu culturel. Nos ancêtres ont, pour la plupart, vécu dans un contexte musulman, alors que l'autre branche du judaïsme vient principalement de l'Europe centrale et de l'Est. Les définitions ne sont pas nettes, mais néanmoins elles représentent quelque chose en matière d'identité, il y a des différences culturelles, mais très mineures. Fondamentalement, c'est la même Bible hébraïque, le même Talmud, exactement la même éthique biblique. »

Pas de rivalité, donc, avec le Congrès juif québécois, dont M. Bensoussan a d'ailleurs été le vice-président pendant plusieurs années. Les sépharades se rangent derrière lui sur les grands dossiers, essentielle-

ment lorsqu'il s'agit de la défense des droits de la personne.

De l'Europe et du Brésil

Les sépharades arrivent à Montréal depuis l'Europe et le Brésil durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle et fondent en 1768 la Spanish & Portuguese Synagogue. Mais c'est surtout à partir des années 50 que l'afflux devient plus important: « Les Juifs irakiens, qui sont partis dans des conditions tragiques, rappelle David Bensoussan, les Juifs égyptiens, qui ont eu 24 heures pour quitter les lieux. Et puis, ensuite, sont arrivés les Juifs de l'Afrique du Nord, qui constituent aujourd'hui la majorité. Ils sont généralement venus ici parce que c'était l'Amérique en français. Sauf qu'au début le contexte était très différent, toute la vie économique se passait en anglais, et les écoles francophones étaient fermées aux non-catholiques. Paradoxalement, il a fallu qu'ils s'anglicisent... alors qu'on était justement allé chercher certains d'entre eux, au Maroc notamment, pour devenir professeurs de français, parce



Gad Elmaleh était une des grandes vedettes du festival Sefarad l'an dernier.

qu'on leur reconnaissait un enseignement de qualité! »

Aujourd'hui, les Juifs sépharades sont en grande majorité bilingues, trilingues même, si on ajoute l'hébreu. Une réalité qui leur a permis de s'intégrer assez facilement à la société québécoise. Certains ont percé dans les arts, la peinture, la musique, l'orfèvrerie, d'autres ont réussi avec succès dans les affaires. Même si David Bensoussan souligne que 20 % de la communauté vit encore sous le seuil de la pauvreté. D'où l'intérêt de se réunir en association.

« Au départ, il fallait servir la population, surtout celle d'un cer-

tain âge, qui arrivait d'un pays, avec ses habitudes, des déracinés qui voulaient recommencer leur vie, qui avaient besoin simplement d'informations, comment remplir sa feuille d'impôt, des choses comme ça. Avec le temps, on voit que les besoins évoluent, que les jeunes accrochent notamment. Nous sommes en transition. La génération immigrante s'en va et une nouvelle se dessine. C'est une population très mobile, contrairement à ses parents, beaucoup de professions libérales. Elle s'inscrit dans le giron de la high-tech des États-Unis, certains sont partis en Israël pour fonder un village dans le désert. En même

temps, nous essayons de renouer avec nos pays d'origine, le Maroc par exemple, nous faisons des voyages de « retour aux sources », nous sommes toujours surpris de voir que, malgré la mondialisation, malgré le phénomène d'osmose planétaire, les jeunes participent à nos différentes activités. Notre spécificité est conservée. Il me semble qu'il y aura une continuité dans la transmission de nos valeurs hébraïques. »

Des fêtes

Des activités qui ne manquent pas tout au long de l'année. Il y a les fêtes traditionnelles, bien sûr. Mais aussi la chorale kinor, cinquante choristes de tout âge qui pratiquent le chant chaque mercredi et se produisent régulièrement à Montréal et ailleurs. Des concerts de musique liturgique, des conférences, des débats. Surtout, deux grands événements viennent ponctuer l'année: en juin, le festival du film israélien et, en novembre, le festival Sefarad.

« Le premier met en lumière les auteurs, producteurs, acteurs juifs, dont beaucoup de sépharades de grand talent avec lesquels les gens s'identifient souvent, explique David Bensoussan. Quant au festival Sefarad, il dure une quinzaine de jours et nous y invitons tous les artistes sépharades du monde entier dans les domaines de la mu-

sique, de la peinture, de l'orfèvrerie, de la littérature, etc. Nous avons commencé petit, mais il s'agit aujourd'hui d'un des festivals majeurs de Montréal, appuyé par la Ville. Toute la population québécoise y est conviée. »

C'est l'occasion de nous retrouver ensemble, mais aussi de nous ouvrir aux autres par le biais de la culture. »

L'an dernier, Gad Elmaleh, Enrico Macias, Ishtar Alabina ou encore Félix Gray en ont été les grandes vedettes. « Nous essayons également de conserver de très bons rapports avec les musulmans, souligne le président de la communauté. En organisant des concerts de musique judéo-marocaine. Beaucoup de personnes originaires de l'Afrique du Nord en sont friandes. Il y a une communion d'esprit par la musique... Si on n'y arrive pas autrement, au moins la musique adoucit les mœurs! »

Le mot de la fin pour ce Juif sépharade, fier de ses racines, mais revendiquant sa citoyenneté canadienne et québécoise. « C'est la première des choses. Nous sommes citoyens du pays au même titre que tout le monde. Mais des citoyens avec un bagage, comme un Grec aurait quelque chose, un Italien aurait un autre bagage... Seulement, le nôtre est peut-être un peu plus lourd à porter. »

Collaboratrice du Devoir

PRÉSENCE JUIVE

Une cohabitation impossible ?

Le débat sur la laïcité soulève des passions

« C'est très troublant, ce qui se passe au Québec en ce moment »

À l'heure où la laïcité s'imisce dans les lois, où l'actualité est marquée par divers scandales, des garderies confessionnelles à l'aménagement du calendrier scolaire, on arrive aujourd'hui à se poser la question de la compatibilité entre judaïsme et laïcité: s'agit-il de deux réalités antagonistes? Notre société, actuellement traversée par un mouvement de revendication laïque, évolue-t-elle vers une plus grande intolérance envers les communautés religieuses? À l'inverse, est-il possible de vivre dans une société laïque tout en restant attaché aux traditions d'une communauté et d'un enseignement religieux?

ASSIA KETTANI

Force est de constater que la grogne monte des deux côtés, tant chez les partisans de la laïcité que chez les communautés qui se sentent menacées. Les partisans de l'adoption d'une charte de laïcité ou de l'affirmation du principe de laïcité dans la Charte des droits et libertés du Québec veulent poursuivre le mouvement de sécularisation amorcé dans les années 60 et bousculer le modèle de laïcité «ouverte» aux communautés pour privilégier une laïcité normative à la française.

De l'autre côté, c'est l'inquiétude: Marc Gold, président sortant du Combined Jewish Appeal, coprésident de la Fondation pour la tolérance et professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université McGill, souligne l'inquiétude de la communauté juive à propos de la tendance actuelle: «C'est très troublant, ce qui se passe au Québec en ce moment. C'est difficile et douloureux de lire tous les jours des réactions hostiles, méfiantes envers notre communauté. Beaucoup de membres de la communauté juive se sentent mal à l'aise et ciblés.»

Communauté complexe

Selon lui, ce sentiment de menace est injuste: «Ça fait 250 ans que la communauté juive est établie au Québec. On fait partie du patrimoine québécois. Nous ne sommes pas des nouveaux arrivants qui veulent tout changer.»

Tout en insistant sur le fait que parler de LA communauté juive est réducteur et ne tient pas compte de la diversité des 90 000 individus qui partagent cette religion à Montréal, Marc Gold tient à réfuter le cliché de la communauté fermée sur elle-même, qui refuse de s'adapter: «Pendant des siècles, le peuple juif s'est trouvé dans des sociétés d'accueil. Pour des raisons pratiques, stratégiques, on accepte les lois du pays d'accueil. C'est écrit dans le Talmud: la loi du pays doit être respectée. Dans toute société démocratique, il y a des limites à ne pas dépasser et il faut accepter ces limites.»

Il lie également la situation actuelle à une histoire du peuple juif, plus ancienne, et souligne la place de la question de l'intégration pour cette communauté: «Compte tenu de notre expérience des diasporas, nous avons quelque chose à apporter au Québec, nous avons une expérience de vivre avec les autres, de s'ajuster aux autres.»

Tolérance

La balle n'est donc pas dans un seul camp: il y a, d'un côté, un effort d'adaptation et de respect des lois du pays et, de l'autre côté, un travail de tolérance qui doit passer par l'éducation. C'est notamment le but de la Fondation pour la tolérance, dont il est le coprésident: «Cette fondation travaille avec les jeunes et les encourage à s'exprimer sur les enjeux qui les préoccupent, y compris le "taxage" ou l'homophobie. Il s'agit d'explorer les liens entre les actes discriminatoires, les préjugés et les souffrances provoquées, pour apprendre à vivre ensemble dans une société de plus en plus diverse.»

C'est en rappelant la souffrance provoquée par un discours d'exclusion qu'il met en garde contre une dérive: «Nous sommes une minorité dans une



Marc Gold, président sortant du Combined Jewish Appeal

société minoritaire, en proie à un réflexe de protection devant des immigrants. Mais, quand le monde a peur, c'est facile d'invoquer l'autre, l'étranger, qui devient le symbole des craintes.»

Tous les pays du monde ne connaissent-ils pas des conflits entre une majorité et des minorités? Reste à savoir de quelle manière il faut régler ces conflits, en retenant si possible les leçons de l'Histoire et en apprenant des réussites et des erreurs passées: «Une société ouverte, démocratique, pluraliste, qui respecte l'égalité hommes-femmes et les différentes religions: ce sont les conditions gagnantes d'une société.»

Il rappelle l'histoire du Québec, qui a été l'histoire d'un partage, d'un apprentissage à vivre ensemble: «Quand on voit comment d'autres pays ont géré leurs propres minorités, le Québec peut être fier de la façon dont il a réglé ses problèmes, même si, bien sûr, il y a des tensions. Je comprends qu'on défende une laïcité pure et dure, je respecte ceux qui ont fait la grande bataille de la laïcité, mais, selon moi, ce n'est pas la vision de la société la plus appropriée, compte tenu de notre histoire, de nos valeurs. Il faut être conscient de nos traditions et fidèle à notre histoire. Il ne faut pas être tenté d'incorporer un modèle qui est le produit d'une tradition différente.»

Neutralité de l'État

Et, pour garder cet équilibre difficile mais nécessaire, la seule solution pour lui est la neutralité de l'État: «Tout ce que je demande, c'est que l'État ne fasse pas la promotion d'une religion par rapport à une autre: d'une religion de laïcité, encore plus rigide, qui ne laisse aucune place à la liberté. Si un professeur ou un médecin fait son travail correctement et ne fait pas la promotion de sa religion, ça ne me dérange pas qu'il porte une croix, une kippa ou un turban. La laïcité ouverte comprend le droit de s'habiller comme on veut et tout le monde a le droit de s'exprimer à travers la manière dont il s'habille.»

Il faut donc marquer la différence, selon lui, entre un réel débat autour de la place de la religion dans la société et une série de scandales médiatisés et utilisés à des fins politiques. Pour quitter le terrain des réactions passionnées et stériles, Marc Gold appelle à un débat: «Sans leadership politique sur la question, le terrain se laisse combler par des discours partisans. Nous avons besoin d'un vrai débat sur la place de la religion dans la société. On doit mettre sur la table les enjeux et les choix que nous devons faire, en discutant de façon moins idéologique et moins partisane, pas sur le dos des symboles religieux et des étrangers.»

Collaboratrice du Devoir

Économie

Des immigrants devenus entrepreneurs

La communauté juive est présente au Québec depuis très longtemps, en fait depuis 250 ans. Parmi les premiers arrivants, la famille la plus célèbre est certainement celle des Hart. Puis vinrent les Reitman, Pascal, Cummings, Steinberg, Bronfman.

CLAUDE TURCOTTE

Aaron Hart est arrivé de l'Angleterre au lendemain de la Conquête, en 1761. Il était fournisseur de marchandises pour l'armée britannique. Devenu un homme d'affaires important, il ouvrit un magasin général à Trois-Rivières, s'intéressa au commerce des fourrures et fit l'acquisition de plusieurs terres, dont une grande partie de la seigneurie de Bécancour. Son frère Ezekiël fut élu député de Trois-Rivières en 1807 et devint le premier Juif élu dans tout l'Empire britannique. Parmi les descendants, il y eut Cecil Hart, un sportif qui devint entraîneur et gérant du club de hockey Canadien et conduisit l'équipe à la conquête de deux coupes Stanley, en 1930 et 1931. En son honneur, la Ligue nationale décerne chaque année le trophée Hart à celui qui est considéré comme le meilleur joueur.

Au tournant du XX^e siècle, il y eut une vague d'immigration juive en provenance des pays de l'Europe de l'Est, qui allait engendrer une liste impressionnante d'entrepreneurs ayant tous connu des débuts modestes. «De peddler à capitaine d'industrie», dit Joe King, dans son livre *Les Juifs de Montréal*, à propos d'Herman Reitman, qui a ouvert un commerce d'épicerie en 1909, tout en fabriquant des vêtements dans l'arrière-boutique. L'ouverture d'un magasin de vêtements pour dames rue Saint-Laurent a fait fureur et a été la rampe de lancement d'une chaîne qui rayonne aujourd'hui à la grandeur du Canada et dont le siège social est toujours à Montréal.

Dans la même lignée, il y eut Jacob Pascal, un vitrier, qui ouvrit un commerce en 1913, ce qui l'a conduit à développer une chaîne de quincailleries très importante, qui eut à son sommet jusqu'à 3400 employés. Ses successeurs n'ont toutefois pas su adapter l'entreprise au nouveau commerce de détail. Il y a eu aussi, dans le commerce des chaussures, les Brown et les Cummings. Ayant fait l'erreur de louer un espace commercial trop grand, la famille Cummings décida de louer la partie inoccupée et réussit à obtenir un prix plus élevé que le coût de son bail. Ce fut le déclic pour elle qu'il valait mieux se tourner vers l'immobilier. Quand les deux petits-fils revinrent de leur service militaire, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la famille décida de construire 1000 maisons, offertes contre un acompte de 100 \$. Toutes les maisons furent vendues en deux heures. Dans les années 1970, les Cummings ont vendu une grande partie de leurs actifs à Trizec, un très gros groupe immobilier.

Sam et Samuel

Encore plus connue fut la famille Steinberg. Ida, l'épouse, ouvrit son épicerie rue Saint-Laurent en 1917. Tous les enfants y travaillaient, dont Sam, qui à l'âge de 14 ans savait déjà qu'il ferait carrière dans l'épicerie. Il est du reste devenu rapidement le leader de cette entreprise, qui a implanté à travers tout le Québec le nouveau concept du supermarché. La popularité fut telle que, dans les années 1950, les gens disaient «aller faire leur Steinberg» quand ils allaient faire l'achat de leurs provisions alimentaires pour la semaine. En parallèle, Sam Steinberg a développé un volet immobilier, particu-

lièrement celui des centres commerciaux, dans lesquels il y avait évidemment un supermarché Steinberg. C'est lui qui a eu l'idée de construire le premier grand centre commercial boulevard Laurier, à Québec. Quand l'empire a été démantelé dans les années 1980, la Caisse de dépôt a fait l'acquisition du parc immobilier de Steinberg pour une somme de 800 millions.

Le succès le plus retentissant fut cependant celui de Samuel Bronfman, dont la famille était arrivée au Canada sans le sou et avec huit enfants. En yiddish, *bronfman* signifie «marchand d'alcool». La tradition ne s'étant pas perdue, Sam Bronfman, devenu adulte, a ouvert à Montréal une distillerie de whisky, qui a rapidement pris de l'ampleur. La prohibition aux États-Unis allait être le «klondyke» de Bronfman, dont la société Seagram est devenue une multinationale très riche.

Aujourd'hui, Nancy Rosenfeld est l'administratrice de trois des principales fondations de la famille Bronfman. Elle fait valoir que ces fondations ont eu, à travers le temps, des retombées très importantes pour l'économie et la création d'emplois dans quatre secteurs d'activité: dans la culture, en aidant à Montréal le Musée des beaux-arts, l'Orchestre symphonique et la troupe de ballet; dans le sport, surtout en permettant financièrement la création des Expos de Montréal, mais en participant aussi au financement des Alouettes dans le football et du Canadien dans le hockey. Les fondations contribuent aussi dans le secteur de l'éducation et des universités. Enfin, dans la santé, le nom de Bronfman est indissociable de l'Hôpital général juif et d'autres établissements hospitaliers, notamment ceux qui se spécialisent dans le traitement des enfants.

Nouvelle vague

À partir de 1950, il y eut une nouvelle vague d'immigrants, cette fois des sépharades venus surtout du Maroc et parlant français, ce qui a modifié l'équilibre linguistique dans la communauté juive. L'ex-premier ministre Bernard Landry, qui cultive des relations avec cette communauté depuis ses années à l'université, considère que les sépharades ont apporté une contribution non négligeable à la société québécoise, tant dans le domaine des affaires commerciales que dans les activités professionnelles et universitaires. Depuis l'an dernier, d'ailleurs, le Congrès juif canadien, section Québec, s'est donné un nouveau nom, celui de Congrès juif québécois, dont le directeur général est Daniel Amar, un ex-conseiller de M. Landry. «Si on disait aux Juifs d'ici qu'ils ne sont plus une communauté d'immigrants, cela leur ferait le plus grand plaisir», confie M. Amar.

Pierre Anctil, universitaire qui s'intéresse à la communauté juive et qui a été le traducteur du livre de Joe King, mentionne que, d'une manière générale, les Juifs qui se sont lancés en affaires depuis plus de deux siècles se sont tenus à la marge dans des secteurs plutôt mous, parce que cela requerrait moins de capitaux. On ne les a pas retrouvés dans les grands secteurs industriels, tels la construction automobile ou aéronautique, les chemins de fer, les pâtes et papiers, etc. Encore maintenant, dans le contexte montréalais, il y a, parmi les nouveaux arrivants juifs les hassidiques, bien qu'étant souvent plutôt marginaux par rapport à l'ensemble de la communauté juive, qui suivent quand même en affaires un parcours traditionnel: petits commerces, investissements dans l'immobilier, autonomes sur le plan économique et peu enclins à rechercher l'aide de l'État.

Collaborateur du Devoir

Présence culturelle

Il y eut William Raphael, Ludmilla Chiriaeff...

Bien sûr, il y a Leonard Cohen et les écrivains Mordechai Richler et Mavis Gallant. La chanteuse Maureen Forrester, connue dans les années 1960 pour sa voix de contralto. L'architecte Moshe Safdie, qui a signé Habitat 67. La liste des artistes juifs qui ont contribué à la vie culturelle du Québec est longue. Mais impossible, pourtant, de la bien établir.

CATHERINE LALONDE

Peut-on tracer le portrait de la contribution juive à la culture et aux arts du Québec? Mission difficile. Trop difficile, admet Loren Lerner, directrice du Département d'histoire de l'art de l'Université Concordia.

Il y a, bien sûr, William Raphael, le premier artiste juif du Québec, facile à nommer. Orthodoxe arrivé à Montréal autour de 1860, après des études à l'Académie des beaux-arts de Berlin, il signe des portraits pour gagner sa croûte. Il donne aussi dans le paysage et le tableau sur la vie quotidienne. Mais ensuite, et maintenant? Comment tracer une tangente entre William Shatner, acteur dans *Star Trek*, Efrim Menuck, de l'ex-groupe *indie rock* Godspeed You! Black Emperor, Maurice Zbriger, violoniste et compositeur, et Saïdye Bronfman et son incontournable centre?

«Je vois deux problèmes pour évaluer l'influence juive. D'abord, qu'est-ce qu'un artiste juif?», demande madame Lerner. «Si quelqu'un est de parents juifs mais ne pratique pas, même s'il aborde quelques thèmes typiques, doit-on le considérer?» Ludmilla Chiriaeff, pionnière de la danse au Québec et mère des Grands Ballets canadiens de Montréal, illustre la problématique. Considérée comme «quart-juive par son père» par les nazis, elle est accueillie ici par la communauté mais ne se définit pas par la religion. Son influence sur la danse est énorme.

À partir d'Expo 67

«Ensuite, poursuit Lerner, les artistes n'aiment pas être catégorisés, qu'ils soient féministes, noirs, juifs... Ils se retrouvent de temps en temps étiquetés pour une exposition ou un spectacle.» Lerner ne note pas de caractéristiques particulières à la production juive. Mais des thèmes, oui.

«Pas chez tous les artistes. Mais certains parlent d'Israël, surtout dans les années 1950 et

1960. À Expo 67, au Pavillon du judaïsme, le grand public a pu voir pour la première fois des artistes juifs, comme le peintre David Silverberg, en-dehors du YMHA [le YMCA hébreu]. Dans les années 1970 et 1980, avec l'intérêt du postmodernisme pour les origines, pour le "d'où est-ce que je viens?", le contexte géographique et social se retrouve dans les œuvres. Et, particulièrement dans la production des années 1980 et 1990, l'Holocauste. Presque tous les artistes juifs l'ont, d'une façon ou d'une autre, abordé.»

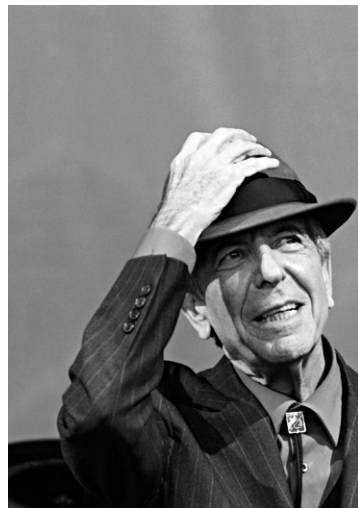
Les premiers des modernes

Esther Trépanier, directrice du Musée national des beaux-arts du Québec, a monté l'exposition *Peintres juifs de Montréal. Témoins de leur époque, 1930-1948*. D'abord présentées dans la Vieille Capitale, les œuvres sont, depuis janvier, au Musée McCord de Montréal, et ce, jusqu'à samedi prochain.

«Étudiante, j'ai noté qu'il y avait deux périodes dans l'histoire de l'art du Québec: d'abord ceux qui peignaient le terroir, l'art ancien, la campagne, etc. Puis, Borduas et le Refus Global. Il devait y avoir eu, entre les deux, des artistes de leur temps, figuratifs, mais qui s'inscrivaient dans la modernité.» Et, surprise, la plupart des peintres de ce chaînon manquant sont juifs.

Ils se nomment Jack Beder, Alexander Bercovitch et Louis Muhlstock, entre autres. Ils habitent «autour de la chic main Saint-Laurent, pas chic du tout à l'époque, avec la plus grande concentration d'usines de textile et de fabrication au Canada. Ils sont récemment immigrés, défavorisés, pauvres, mais en faveur de la culture», précise Trépanier.

Ils peignent ce qu'ils voient: les mendiants, le chômage, les usines, les prostituées. «Ils s'intéressent non seulement aux paysages urbains, mais à l'homme souffrant, à la figure humaine contemporaine, à la guerre et au fascisme. Ils ont un regard que je ne qualifierais



LUKE MACGREGOR REUTERS

Leonard Cohen

pas de sombre, mais de réaliste. Du côté moderne de la figuration, ils se démarquent par une attention aux enjeux humains de l'époque, un humanisme, une compassion.»

La campagne est bleue et la ville est rouge

Et Loren Lerner, de l'Université Concordia, d'ajouter: «Ils faisaient, dans les traces des impressionnistes et des postimpressionnistes, ce que les peintres européens modernes faisaient. Mais leur production émerge parce que les professeurs d'art canadiens-français insistaient pour que l'art traite de la campagne. La ville était vue comme atroce et décadente, l'objectif étant de garder les gens dans les milieux ruraux. Des artistes très connus du Québec se confinent alors aux thèmes agricoles et aux paysages pour cette raison. Ils n'étaient pas encouragés à représenter la ville, et c'est un peu à cause de ce tabou que la production des peintres juifs d'alors ressort. Ces artistes étaient si pauvres, ils ne pouvaient se rendre à la campagne. Ils peignaient ce qu'il y avait autour d'eux...»

Les deux femmes poursuivront l'analyse lors du symposium «Le Montréal juif: les années 1930 et 1940», proposé par la Chaire de l'Université Concordia en études juives canadiennes, en collaboration avec le Musée McCord, les 29 et 30 avril prochains.

Collaboratrice du Devoir

■ Pour plus d'information sur l'exposition et le symposium: www.mccord-museum.qc.ca

PRÉSENCE JUIVE

Une décennie prolifique en politique

Il a donné au Québec un nouveau Code civil

Herbert Marx a été ministre de la Justice et de la Sécurité publique

Lorsqu'il qu'il était professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, Herbert Marx rêvait en secret de devenir sous-ministre de la Justice. Il est finalement devenu ministre sous la bannière libérale, en 1985. Un séjour de 10 ans en politique provinciale au cours duquel il a pu mettre en œuvre bien des réformes.

MARTINE LETARTE

«Je crois que 10 ans en politique, ça devrait être assez. Il faut du changement, parce que les générations changent», affirme M. Marx, ancien député du comté de D'Arcy-McGee, un château fort libéral de l'ouest de Montréal.

Lorsque Robert Bourassa l'a nommé ministre de la Justice en 1985, Herbert Marx savait quelle direction prendre. Pendant les six années qu'il avait passé dans l'opposition, il avait réalisé 26 études sur des sujets aussi variés que les prisons, la Commission des droits de la personne et l'aide juridique. Il en a aussi fait une sur la violence conjugale. «Ça été une révélation pour moi. Dans un jugement que j'ai trouvé, un juge a dit: "Madame appartient à son époux"», se souvient-il.

Mettre sur pied une politique d'intervention judiciaire en matière de violence conjugale était donc une priorité pour le ministre Marx. «Premièrement, on a demandé aux corps policiers de changer leurs façons d'agir. Si on a un appel d'une femme qui est en train d'être violentée par son mari, on sort le monsieur tout de suite de la maison. Même si ma-

dame veut retirer la plainte, si on a assez de preuves indépendantes, on va procéder.»

Ces changements ont bouleversé les façons de faire de l'époque. «Auparavant, il n'y avait pas de politique d'intervention. On disait que c'étaient des chicanes de famille», explique celui qui est allé faire son droit à l'âge de 32 ans à l'Université de Montréal, là où, cinq ans auparavant, il avait complété une maîtrise en littérature anglaise.

C'est aussi à Herbert Marx qu'on doit la création des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), qui offrent des services de première ligne.

La réforme du Code civil

Lorsqu'il était dans l'opposition, M. Marx a travaillé sur la modification du Code civil avec la Commission des institutions. «On y allait chapitre par chapitre. Ça causé beaucoup de difficultés, parce que, si on fait entrer en vigueur un chapitre et un autre seulement plus tard, ça peut affecter le premier», explique celui qui a fait une maîtrise en droit à la Harvard Law School.

Une fois ministre, il a décidé de faire adopter le Code civil du



Herbert Marx, lorsqu'il était ministre de la Justice, en compagnie du premier ministre Robert Bourassa.

Québec d'un seul coup. «J'ai formé un comité qui a travaillé à temps plein sur la révision du Code civil pendant des années. C'est finalement mon successeur, Gil Rémillard, qui a terminé le travail», indique Herbert Marx.

L'ancien ministre est d'ailleurs particulièrement fier de cette réalisation, maintenant citée en exemple. «Je suis allé en Lituanie donner des cours aux juges et aux avocats, raconte-t-il. Le juge en chef de la Lituanie m'a dit qu'il était allé en France et qu'il avait demandé à un professeur de droit un exemple dont la Lituanie devrait s'inspirer pour refaire son Code civil. Le professeur lui a suggéré le Québec, puisqu'il avait adopté le sien d'un seul coup.»

Les droits des consommateurs

Herbert Marx a aussi beaucoup fait pour les consommateurs, notamment en faisant adopter la loi sur les préarrangements funéraires pour protéger les sommes élevées versées par les Québécois aux entreprises funéraires.

De plus, lorsqu'il était dans l'opposition, M. Marx avait été scandalisé par la saisie de la maison d'un homme sur la Rive-Sud de Montréal pour une dette de 4000 \$. «J'ai donc fait modifier le Code de procédure civile pour empêcher la saisie d'une maison pour une dette de moins de 5000 \$. Ensuite, c'est passé à 10 000 \$ et ça continué d'augmenter.»

L'épineuse question linguistique

Né à Montréal en 1932, Herbert Marx a été sensibilisé aux droits linguistiques très tôt dans sa carrière. Très jeune, dans l'est de Montréal, lorsqu'il vendait des ampoules et des fluorescents pour son beau-frère, il trouvait inacceptable de recevoir des États-Unis des dépliantes et des livres de commandes en anglais. Il a donc entrepris de les franciser pour ses collègues francophones.

Lorsqu'il a commencé à étudier le droit, il s'est inquiété des nombreux revers subis par le français ailleurs au Canada. En troisième année, il a donc fait une étude sur les droits linguistiques dans la Constitution du Canada.

Dans l'opposition, M. Marx, qui s'était fait dire à l'âge de 16 ans par un professeur qu'il n'allait jamais réussir au Québec parce que son français n'était pas bon, a pris la défense d'une infirmière originaire des Antilles qui avait perdu son emploi parce qu'elle avait échoué à l'examen de français. «Pourquoi, le ministre Camille Laurin avait déclaré que personne n'allait perdre sa job à cause de la loi 101. C'était une cause très sympa. Finalement, ça s'est réglé lorsque l'infirmière a réussi l'examen», raconte M. Marx.

D'autres combats ont eu une fin moins heureuse pour Herbert Marx. C'est le cas de celui sur la loi 101, alors que Robert

Bourassa a utilisé la clause non-obstant pour imposer l'affichage unilingue français à l'extérieur des commerces pendant cinq ans, même si ces dispositions avaient été invalidées par la Cour suprême du Canada. «Depuis 10 ans, le Parti libéral promettait de maintenir l'affichage bilingue. Pour moi, qui étais élu dans un comté anglophone, c'était impossible de rester après ce revirement. J'ai démissionné du conseil des ministres», affirme M. Marx, qui avait à l'époque été nouvellement nommé ministre de la Sécurité publique.

À ce ministère, il a eu le temps d'encourager l'augmentation du nombre des femmes dans les corps policiers et dans l'administration. Après sa démission, il a été nommé juge à la Cour supérieure du Québec.

Aujourd'hui, Herbert Marx garde un très bon souvenir de ses années en politique. «Ça swingnait! Il y avait toujours quelque chose d'intéressant qui se passait», affirme-t-il. Il est aussi heureux d'avoir réussi à faire avancer des choses. «J'ai vraiment eu des sous-ministres et des fonctionnaires capables. Parce qu'on ne peut pas bouger tout seul. La machine doit être là.»

Herbert Marx croit toutefois que les choses doivent continuer à avancer. «Le Québec d'aujourd'hui, ce n'est pas le Québec d'il y a 20 ans. Il faut toujours tout re-faire, tout réexaminer.»

Collaboratrice du Devoir

Femmes et judaïsme

Des femmes veulent changer la loi juive concernant le divorce

Quel est le rôle de la femme dans le judaïsme? Comment ses droits ont-ils évolué? Deux expertes font le point.

CLAIRE HARVEY

Selon Norma Joseph, professeure associée au Département des religions de l'Université Concordia, le statut des femmes dans le judaïsme est à l'image du milieu dans lequel elles vivent. «Il y a des Juifs dans les sociétés musulmanes, catholiques, etc. S'ils ont leurs propres pratiques religieuses, les Juifs ont une très grande capacité d'adaptation.» Ainsi, alors que les Juives étaient traditionnellement tenues à l'écart des études religieuses, bon nombre d'entre elles peuvent aujourd'hui étudier les textes sacrés dans les sociétés où tous et toutes peuvent fréquenter des établissements scolaires publics.

La féministe précise que le XX^e siècle a été une période extraordinaire pour les Juives en Amérique du Nord. «En ayant accès à la connaissance des textes juifs, les femmes ont commencé à poser d'excellentes questions sur leur statut, ce qui a fait changer les choses de l'intérieur. Ainsi, de plus en plus de Juives participent à la pratique des rituels religieux, même si elles ont encore du mal à accéder à la direction des instances. Par exemple, les femmes rabbins sont encore souvent confinées à la tête de petites congrégations.»

Une communauté plurielle

Même son de cloche de la part de la sociologue Sonia Sarah Lipsyc, qui mentionne que la communauté juive n'est pas monolithique. «Il existe quatre grands courants du judaïsme: orthodoxe, conservateur, réformiste ou libéral, reconstructionniste, dit-elle. Les droits des femmes évolueront en fonction du courant auquel elles appartiennent. Par exemple, dans les synagogues ultraorthodoxes, les femmes et les hommes vont être séparés, les hommes étant devant et les femmes généralement derrière ou à l'écart. Ce qui n'est pas le cas dans les synagogues réformistes, reconstructionnistes ainsi que dans certaines synagogues conservatrices où les femmes ont accès de plain-pied à la sphère rituelle.»

D'ailleurs, au sein même du judaïsme orthodoxe, il existe plusieurs courants: ultraorthodoxe, orthodoxe moderne et traditionaliste, poursuit Mme Lipsyc, également directrice d'ALEPH, Centre d'études juives contemporaines à Montréal. «Parfois, ce qui se passe dans le monde orthodoxe moderne serait impensable dans le monde ultraorthodoxe, dit-elle. Récemment, le rabbin orthodoxe moderne new-yorkais Avi Weiss a ordonné rabbin Sarah Hurwitz. C'est la première femme à avoir été nommée rabbin officiellement à la tête d'une instance en Amérique du Nord. Le rabbin Weiss a essuyé les foudres du monde orthodoxe traditionnel.»

Ainsi, dans certains cas, les inégalités ont été abolies; ailleurs, elles persistent. «Chez les Juifs réformistes, conservateurs et reconstructionnistes, bon nombre de femmes sont rabbins. Chez les Juifs orthodoxes, on en compte seulement quelques-unes et elles exercent la fonction de guide spirituel, se rapprochant de celle des rabbins», note Mme Joseph. D'après elle, ce n'est toutefois qu'une question de temps avant que le mouvement orthodoxe n'accepte l'ordination des femmes. «Le rabbinat repose sur l'écriture. Comme la Juive orthodoxe d'aujourd'hui veut étudier les textes sacrés, la situation évoluera. Le processus est en cours en Israël comme aux États-Unis.»

Collaboratrice du Devoir

L'apport de la communauté juive au développement du Québec

De la Conquête anglaise à nos jours, l'apport de la communauté juive au développement du Québec est considérable, et ce, dans pratiquement toutes les sphères de la société, telles la culture, l'économie, les travaux publics et autres luttes ouvrières. Discussion avec Denis Vaugeois, l'éminent historien.

THIERRY HAROUN

L'arrivée en Nouvelle-France des premiers Juifs remonte à la Conquête des Anglais. En fait, raconte Denis Vaugeois, également président des Éditions du Septentrion, l'un des premiers à être un certain Samuel Jacobs à l'être 1759, «qui arrive avec les troupes de Wolfe». Et puis vinrent aussi des Hays, Mohr, Erin, Franks (un certain John Franks sera nommé inspecteur des chemins à Québec dès 1768), Joseph et David notamment. «Ils arrivent dans les fourgons britanniques avec les troupes d'invasion.» Ces Juifs, originaires de l'Europe (Espagne, Hollande, entre autres), étaient installés depuis près d'un siècle en Nouvelle-Hollande et en Albanie, aujourd'hui l'État de New York et le Rhode Island, notamment.

Sujets britanniques, mais...

Une communauté qui va vite s'organiser un peu partout sur le territoire de la Nouvelle-France. «Ce qui est d'ailleurs mystérieux, c'est qu'on va en retrouver à Montréal, à Québec, mais aussi à Trois-Rivières, à Saint-Denis-sur-Richelieu, à Yamaska et à Berthier. Ils font du commerce et créent des réseaux d'affaires. Par exemple, Jacobs va faire le commerce du grain sur la route de Richelieu et du lac Champlain vers New York.»

Fait notable, ajoute M. Vaugeois, ces Juifs se considéraient comme des sujets britanniques, tout «en vivant avec la communauté catholique francophone». Sont-ils bien acceptés? «Il y a des gens qui voudraient bien trouver quelques craintes entre ces communautés, mais il n'y en a pas. Les Canadiens français ne savent pas ce que sont les Juifs, il n'y avait d'ailleurs pas d'antisémitisme. Pour les Canadiens français, un Juif, c'est un peu comme un Britannique qui vit avec la communauté locale, qui fait des affaires dans l'importation et l'exportation. Vous savez, je n'ai trouvé aucune trace d'antisémitisme au cours des cent premières années de présence.»

À nous la terre

L'historien fait aussi remarquer que les premiers Juifs arrivés ici constatent «qu'ils ne peuvent posséder la terre! Pour eux, c'est fabuleux puisque, dans la plupart des pays d'où ils provenaient, cela leur était interdit. Ils vont aussi devenir des seigneurs et vont — comme de bons seigneurs — jusqu'à soutenir la fabrique, l'Église catholique et ses bonnes œuvres. Aussi, les deuxième et troisième générations de Juifs vont se marier avec des francophones.»

Maintenant, si à l'époque l'Église catholique était tolérée sous l'emprise des Britanniques, les autres confessions religieuses ne pouvaient pas «exister ouvertement ni se constituer en corporation. Ce qui n'empêchait pas les Juifs de se réunir dans une synagogue. Or, et grâce au Parti des Patriotes, des lois seront votées entre 1829 et 1832, qui permettront notamment aux Juifs de se constituer en corporation et de consacrer l'égalité des Juifs. D'après ce qu'on sait, c'est ici que le premier Parlement donnera l'égalité aux Juifs dans tout l'Empire britannique.»

Émancipation

Une émancipation au titre des lois qui n'est pas sans permettre à cette communauté de prendre toute la place qui lui revient dans une société pratiquement naissante, et ce, dans ses différentes sphères d'activité. En 1850, cette communauté était constituée de

quelque 500 personnes. «Les Juifs sont importants dans le secteur des services publics. Il y a eu, par exemple, Moses-Judah Hays, qui sera un des principaux promoteurs d'un système d'égouts et d'aqueducs à Montréal au début du XIX^e siècle. Il sera un des premiers juges de paix d'origine juive. Cinquante ans plus tard arrive à Québec Sigmund Mohr, le champion des champions. Il est agent de télégraphe, se fait le promoteur des premiers réseaux de téléphone et devient le pionnier de l'électricité», raconte Denis Vaugeois.

Reconnaissance

«On va aussi les retrouver, poursuit-il, au sein du mouvement ouvrier et syndical. Ils ont été des militants importants dans les usines de fabrication de vêtements, alors que leurs patrons étaient également des Juifs! On va aussi les retrouver dans le secteur juridique.»

Au fil de notre conversation téléphonique, sautant d'une époque à l'autre, d'autres personnalités importantes issues de la communauté juive ressortent, tels Leonard Cohen, le Dr Henry Morgentaler, le juge Alan B. Gold, le Dr Victor Goldbloom et le controversé Mordecai Richler. Est-ce que cette communauté a été reconnue à sa juste valeur par le gouvernement du Québec? «Oui. Les derniers premiers ministres l'ont fait, je pense notamment à René Lévesque et Lucien Bouchard. L'apport de la communauté juive au développement du Québec est très important», conclut M. Vaugeois.

Collaborateur du Devoir



Denis Vaugeois

ARCHIVES LE DEVOIR

PRÉSENCE JUIVE

Communauté plurielle

« Il y a souvent des clichés qui reviennent »

Les Québécois connaîtraient peu la culture juive moderne

Être juif, québécois et progressiste en 2010, que cela signifie-t-il? Définir les contours d'une population aux origines diverses, aux langues d'usage multiples et aux croyances variées n'est pas une mince tâche. Interrogés sur la question, Maurice Chalom, Jeff Itcush et Ariel Ifergan dressent le portrait d'une communauté plurielle.

ÉMILIE CORRIVEAU

À Montréal, où la grande majorité des Juifs québécois vivent aujourd'hui, on estime la communauté juive à un peu plus de 90 000 membres. Environ 23 % de cette population est d'origine sépharade, alors que la majorité est ashkénaze. Parmi eux, seulement 12 % sont hassidiques. Chez les orthodoxes, le taux de natalité est élevé, mais, au sein du reste de la population juive, il est similaire à la moyenne québécoise. La communauté juive montréalaise est la deuxième en importance au Canada, après celle de Toronto.

Maurice Chalom, Français d'origine et établi à Montréal depuis 1978, fait partie de cette communauté. Sociologue et intellectuel réputé, il est conseiller en planification stratégique et en développement communautaire à la Ville de Montréal. Il constate que, en dépit de la proximité, les Québécois connaissent peu la culture juive moderne.

«Même si la communauté juive est au Québec depuis plus de deux siècles, elle reste largement méconnue de la société québécoise. Il y a souvent des clichés qui reviennent, comme le fait qu'il s'agirait d'une communauté riche, unilingue anglophone, monolithique et orthodoxe. Mais, en fait, on est à des années-lumière de ça», indique M. Chalom.

De Cohen à Safdie

Si les Québécois ont tendance à associer la communauté juive aux orthodoxes hassidiques, bien qu'ils ne constituent qu'une minorité au sein de celle-ci, c'est sans doute parce qu'ils sont les plus visibles. Pourtant, des grands noms ayant marqué la société québécoise, la communauté juive en compte des dizaines. Il suffit de songer au poète chanteur Leonard Cohen, au doc-

teur Mark Wainberg, ancien directeur du Centre du sida de l'Université McGill, à l'auteur Mordecai Richler, au hockeyeur Michael Cammalleri, aux gens d'affaires de la famille Bronfman, reconnus pour leur engagement philanthropique, ou encore à l'architecte Moshe Safdie, qui a transformé le paysage montréalais avec son projet Habitat 67.

«Quand on voit, au prorata de notre poids démographique, ce qu'on peut avoir comme universitaires, comme intellectuels, comme artistes, comme gens d'affaires, on ne peut que constater à quel point la communauté juive du Québec est variée et dynamique. Elle prend toutes sortes de formes et de visages, elle est loin d'être monolithique et en dormance», remarque Maurice Chalom.

Jeff Itcush abonde dans le même sens. Juif d'origine, Québécois par choix, il est établi à Montréal depuis plus de 20 ans et enseigne aujourd'hui à l'école secondaire hébraïque Bialik.

«La communauté est très plurielle, dans le sens ethnique, linguistique, religieux, politique et économique. Il y a de nouveaux immigrants juifs qui viennent d'un peu partout à travers le monde. Aujourd'hui, environ 20 % des Juifs sont francophones et on compte aussi beaucoup de francophiles. Au niveau économique, on sait qu'environ 20 % des membres de la communauté vivent sous le seuil de la pauvreté. Les réalités financières sont très variées. Et, sur le plan politique, ce n'est pas monolithique non plus. Il y a des Juifs dans tous les partis, engagés dans toutes les causes», précise M. Itcush.

Selon Ariel Ifergan, jeune trentenaire comédien, metteur en scène et producteur, la pluralité caractéristique de la communauté juive québécoise est salutaire. Elevé au sein d'une famille ouverte sur le monde, il

considère la diversité comme l'une des plus grandes forces de sa communauté.

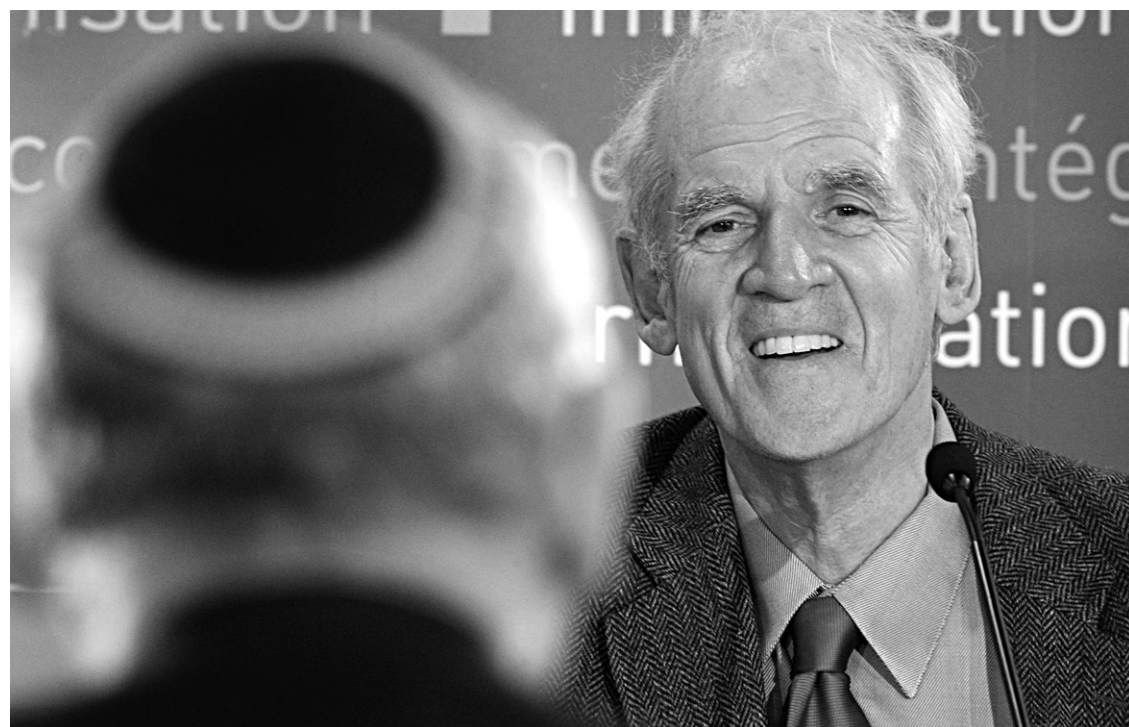
«Pour moi, cette diversité, c'est une grande richesse. Entre Leonard Cohen et Enrico Macias, il y a tout un monde! Il y a un large éventail, du plus religieux au plus laïque, du Juif new-yorkais au Juif argentin. On y trouve une grande diversité de pensées et de croyances, mais peu importe les différences entre les individus, il existe un sentiment d'appartenance et de responsabilité commune qui crée un lien entre ces gens.»

Au-delà des différences, les similitudes

À l'école Bialik, Jeff Itcush enseigne l'histoire et les sciences politiques. Dans ses cours, il s'emploie à exposer les ressemblances qui unissent la société québécoise et la communauté juive, plutôt que de tabler sur leurs différences. Au dire de l'enseignant, les élèves, de jeunes Juifs d'origines diverses, sont beaucoup plus intéressés par la culture québécoise et francophone qu'il y a une quinzaine d'années.

«Mes élèves sont de plus en plus engagés auprès de la société québécoise. Ils comprennent qu'il existe certes des racines distinctes entre les deux sociétés, mais qu'elles cherchent un but commun. Ils comprennent que le régime de justice sociale est très ancré dans les deux cultures et que nous partageons beaucoup de petits et de grands défis», révèle l'enseignant.

Comme Jeff Itcush, M. Cha-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les débats devant la commission Bouchard-Taylor ont été très importants pour trouver un équilibre entre les communautés et les identités d'une société pluraliste qui évolue très vite.

lom estime qu'on doit reconnaître à ces collectivités plus de similarités que de divergences: «Il y a une communauté de destin avec la société québécoise. Toutes deux sont préoccupées par leur spécificité au Canada et en Amérique du Nord et par les enjeux actuels de la démographie. Nous partageons des combats sur l'identité, sur les particularités culturelles, la langue, et nous sommes deux sociétés qui mettent de l'avant des stratégies pour rester performantes et in-

novantes dans ce contexte.»

Selon Ariel Ifergan, il importe de miser sur ces liens. À son avis, un enseignement plus approfondi de l'histoire au niveau secondaire est une des voies à emprunter pour favoriser le rapprochement des deux communautés: «Les Québécois et les Juifs ont tout pour s'entendre. Les conditions gagnantes sont réunies pour que règne l'harmonie. Il faut les préserver, les cultiver et ne pas les tenir pour acquises. La peur de l'autre, c'est quelque chose d'humain et qui nous guette tout le temps. Quand on s'aperçoit que l'autre nous ressemble, on est plus enclin à le rencontrer.»

Accommodements raisonnables

En 2010, alors que la question des accommodements raisonnables est toujours d'actualité, aborder la double identité juive et québécoise implique nécessairement une discussion sur le sujet. Pour Jeff Itcush, comme pour ses comparses, le débat entamé en 2007 est inévitable et nécessaire.

«La réalité, c'est qu'il existe dans le contexte mondial une très grande diversité au niveau des populations, souligne M. Itcush. Comme les autres sociétés occidentales, le Québec est en train de devenir pluriel. À mon avis, le processus et les débats

suivant la commission Bouchard-Taylor sont très importants pour trouver un équilibre entre les communautés et les identités d'une société pluraliste qui évolue très vite.»

S'ils qualifient tous d'admirable le travail effectué par les commissaires, Maurice Chalom, Jeff Itcush et Ariel Ifergan déplorent le fait que les recommandations émises n'ont pas encore été appliquées et que le débat est toujours cantonné à la question des signes religieux.

«D'après moi, confie Maurice Chalom, une forêt se cache derrière la notion d'accommodement raisonnable et le vrai débat reste à faire, c'est-à-dire s'attaquer à la question de l'identité collective et de la laïcité. De la même façon que le milieu orthodoxe "outré" reste un épiphénomène localisé, dans un autre rapport, mais dans la même veine, la question des accommodements raisonnables est un épiphénomène. Les vraies questions restent devant nous. Ce qui me donne espoir, c'est que lorsqu'on revient à la démarche intellectuelle de Bouchard-Taylor et à l'écoute citoyenne, j'entrevois la possibilité d'aborder les vraies questions.»

Collaboratrice du Devoir



JOSEPH REBBOH

Sociologue et intellectuel réputé, Maurice Chalom est conseiller en planification stratégique et en développement communautaire à la Ville de Montréal.

La grande majorité des Juifs sont laïques

« De 40 à 50 % des enfants juifs vont dans des écoles qui ne sont pas orthodoxes ou religieuses »

La communauté juive est composée d'environ 93 000 personnes et sa situation démographique est plutôt stable. Il est question ici d'un groupe qui a pris racine au Québec il y a plus de deux siècles et demi; celui-ci veille à préserver ses valeurs ancestrales en même temps qu'il fait face aux changements et qu'il partage la richesse de la vie démocratique québécoise.

RÉGINALD HARVEY

Au-delà même des préjugés qui sont véhiculés à son endroit dans bien des milieux, il existe une méconnaissance de la communauté juive québécoise, bien qu'elle se soit établie ici au milieu du XVIII^e siècle. Cette ignorance s'explique en bonne partie par la pluralité et la diversité de ce groupe, comme le constate le directeur général de la Fédération CJA (Combined Jewish Appeal ou Appel juif unifié), Andres Spokony: «Voilà ce que les gens comprennent le moins bien en général: cette communauté est énormément diversifiée.»

Il y a près de 100 000 Juifs au Québec: «Ils vivent dans une proportion de 98 % dans la grande ville de Montréal et dans ses banlieues proches. On retrouve aussi des petites communautés à Québec et à Sherbrooke. Parmi les Juifs vivant au Québec, 62 % sont parfaitement bilingues. Vous avez virtuellement la quasi-totalité de la communauté qui parle très bien le français.»

Ceux-ci font partie de deux principaux regroupements par rapport à leur origine ethnique: «Il y a celui des Juifs sépharades, en provenance de l'Espagne, de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient, de la Turquie, etc., de même que celui des Juifs ashkénazes, qui vient de l'Europe de l'Est. On dénombre 23 % de sépharades contre 77 % d'ashkénazes.» À ce propos, M. Spokony fournit cet éclairage: «Il faut bien souligner que ce clivage-là est en train d'être dépassé. Des la première génération, les Juifs qui venaient de l'Afrique du Nord, par exemple du Maroc,

vivaient de façon séparée des autres; ils avaient leurs propres synagogues et groupes sociaux. Maintenant, on retrouve dans la communauté une très grande partie de familles mixtes; il y a un véritable mouvement d'intégration qui se produit d'une génération à l'autre.»

École et positionnement socioéconomique

Sur le plan de la scolarisation, le directeur général jette cet éclairage: «Leur taux de scolarité est plutôt élevé. Contrairement à ce qu'on croit, la plupart d'entre eux vont dans des écoles qui n'appartiennent pas à la communauté. De 40 à 50 % des enfants juifs vont dans des écoles qui ne sont pas orthodoxes ou religieuses; il n'y a pas forcément une instruction religieuse, mais on transmet une certaine tradition patrimoniale et on fait preuve d'une certaine approche culturelle.»

Sans fournir de données précises à ce sujet, il reconnaît que plusieurs personnes possèdent une formation universitaire; il relève un point important: «Environ 18,5 % des Juifs québécois vivent en dessous du seuil de la pauvreté, ce qui correspond à peu près à la situation pour l'ensemble de la population de la province et montre que leur répartition socioéconomique est en fait plus ou moins calquée sur celle de la population québécoise en général.»

En posant un regard sur le marché de l'emploi ou du travail, il apparaît très difficile de cerner les secteurs où les Juifs se retrouvent en plus grand nombre; la diversité apparaît là encore comme la norme de référence: «Plusieurs pratiquent des professions libérales. Il y a aussi des entrepreneurs et des hommes d'affaires, mais ils ne forment pas la majorité. En fait, les Juifs sont très éparpillés et on en trouve un peu partout. Ça change énormément et c'est une tendance qui s'accroît de plus en plus; aujourd'hui on en voit dans le

monde de la culture et des médias. En fait, les jeunes ne sont pas conditionnés par ce que leurs parents ont fait avant eux.»

Le bagage culturel

Sur la scène historique, M. Spokony remonte le temps: «Il faut d'abord dire que les Juifs sont présents au Québec depuis 1750, ce qui nous reporte presque trois cents ans en arrière. Je m'étonne parfois de voir, au sein des débats qui se font sur la place publique, qu'on parle des Juifs immigrants comme un des groupes de nouveaux arrivants. La première synagogue, la Spanish and Portuguese Synagogue, s'est établie à Montréal en 1768 et fut l'une des premières à voir le jour sur ce continent; ses portes demeurent encore ouvertes.»

«Sur le plan des valeurs, le Juif partage celles de ses concitoyens québécois et il fait preuve d'un attachement profond à la démocratie, à la diversité, au respect d'autrui, à la liberté, à l'égalité des droits pour tous, dont ceux des femmes; cette égalité hommes-femmes occupe une place très importante dans la communauté», laisse-t-il savoir. Il enchaîne: «Il existe une tradition très ancienne dans le judaïsme qui repose sur un respect et une fraternité profonde envers la société en général. On doit faire preuve d'une assistance mutuelle, notamment envers les démunis; notre fédération fonde son action sur cette idée de l'aide aux gens qui sont dans le besoin.»

Selon lui, le respect de la tradition juive, qui se pose comme une valeur, n'est pas fixé de façon immuable: «Il y a des changements qui surviennent tout le temps et il ne s'agit pas d'une identité qui est figée dans le passé, même si elle est très forte. Je crois que le fait d'avoir une telle identité forte ne va pas contre l'idée d'une identité québécoise forte; les deux sont complémentaires. En ce sens, les Juifs québécois se sentent profondément juifs et en même temps profondément québécois.»

« Il existe une tradition très ancienne dans le judaïsme qui repose sur un respect et une fraternité profonde envers la société en général »

Les Juifs et la religion

Sur le terrain de la pratique religieuse, la communauté se montre encore une fois plutôt éclatée. Comme il n'y a pas d'autorité centrale dans le judaïsme, il existe à Montréal plusieurs communautés qui diffèrent dans l'expression de leur foi, comme le rapporte Andres Spokony: «Il y a des ultraorthodoxes (par exemple, les hassidiques, représentant une faible minorité des ashkénazes), des orthodoxes modernes, des traditionalistes et des réformistes; on constate l'existence de plusieurs mouvements idéologiques.»

Une ligne de force se dégage tout de même: «La grande majorité des Juifs sont laïques. Ils affichent des degrés différents de pratique religieuse, mais ils sont laïques. Dans leur vie quotidienne, ce sont des gens qui ne suivent pas les préceptes de la loi religieuse, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'ont pas un attachement à la tradition.» Il ajoute à ce sujet: «Il est très intéressant qu'il y ait une diversité idéologique qui est très forte dans la communauté, ce qui en fait sa richesse. Il y a beaucoup de débats et de discussions au sein de celle-ci; on rigole toujours en disant que, s'il y a deux Juifs, il y aura trois points de vue.»

Encore plus de diversité

Comme le faisait observer précédemment M. Spokony, les jeunes Juifs empruntent fréquemment d'autres voies professionnelles que celles de ceux qui les ont précédés. Il en découle le défi de respecter cette diversité, qui vient s'ajouter aux autres, tout en conservant les valeurs traditionnelles: «On ne veut pas être une communauté fermée; on veut continuer d'être ouvert au monde comme on l'a toujours été.»

Une ligne de conduite s'impose: «Cette réalité nous force à être plus à l'écoute des gens, à adopter des stratégies différentes pour attirer ceux-ci et pour faire en sorte qu'ils gardent une conscience communautaire. Pour moi, c'est un défi fantastique!»

Collaborateur du Devoir